

Le Mot du Maire



Le 11 avril dernier, les huit points qui étaient à l'ordre du jour de la réunion du Conseil municipal concernaient les finances communales, avec, *in fine*, le vote du budget primitif 2022. Voici donc un résumé de ces délibérations, prises après avis de la commission des finances, réunie le 31 mars précédent.

En premier lieu, nous avons adopté le compte de gestion 2021 (établi par notre perception) et le compte administratif 2021 (établi par la commune), en tous points identiques. Ces documents font apparaître un excédent global (hors restes à réaliser) de 1.871.269,89 € qui se décompose en 217.301,84 € d'excédent de fonctionnement et 1.653.968,05 € d'excédent d'investissement. L'important excédent d'investissement est dû au report de réalisation de projets budgétisés mais non encore réalisés (création d'une micro-crèche et restauration de notre église principalement).

C'est donc sur cette base, mais surtout dans un contexte financier tendu - suppression de la dotation forfaitaire de l'État et surtout, hausses inexorables des tarifs de l'énergie et des matières premières (qui nous ont conduits à éteindre partout l'éclairage public dès minuit) - qu'a été élaboré le budget communal 2022.

Nous avons ainsi limité à 8450 € le montant des subventions pour huit associations communales et extérieures. En effet, outre le fait que plusieurs associations n'ont pas sollicité d'aides, nous avons réduit les montants accordés (tout en veillant à ne pas mettre en péril les associations concernées).

Dans le même temps, nous avons maintenu la dotation scolaire pour notre école, au même niveau que l'année précédente, soit 50€ par élève. Cette contribution correspond à 40€ pour les fournitures scolaires, 5€ pour le papier et les photocopies et 5€ pour les activités diverses.

S'agissant des taux d'imposition des taxes directes locales (inchangés depuis 2016), nous avons pris la décision de les augmenter de 4%. Dès lors, le taux de la taxe sur le foncier bâti passe de 27,72 % à 28,83 % et celui de la taxe sur le foncier non bâti de 37 % à 38,48 %.

Cette hausse, qui demeure en-deçà de l'inflation (estimée à 4,5%), devrait nous permettre de faire face à l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement, tout en dégagant une part d'autofinancement pour nos investissements.

Le budget primitif 2022 de la commune a donc été voté, à l'équilibre en dépenses et en recettes, à hauteur de 825.397,97 € en section de fonctionnement et de 2.581.223,89 € en section d'investissement. Pour rappel, les principaux investissements prévus sont la transformation de la maison Pigaglio en micro-crèche, le lancement de la première tranche des travaux de rénovation de notre église, l'extension de la vidéoprotection, le renouvellement de jeux au jardin d'enfants et au stade ainsi que l'achat d'un aspirateur à feuilles.

Pour clore ce « mot du maire », je vous invite à nous retrouver nombreux :

- le 1^{er} mai, pour le vide-grenier organisé par l'association des parents d'élèves ;
- le 8 mai, à 11h au monument aux Morts, pour commémorer la victoire de 1945.

Vous trouverez enfin, au dos de cette feuille, les résultats des élections présidentielles enregistrés dans notre commune.



Verquières, le 25 avril 2022

RESULTATS ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2022

VERQUIÈRES

1^{er} tour : dimanche 10 avril

565 Inscrits **471 Votants** (83,36 % de participation) **466 Exprimés** (4 blancs et 1 nul)

Candidats	Voix obtenues	% exprimés
Mme ARTHAUD Nathalie	3	0,64
M. ROUSSEL Fabien	14	3,00
M. MACRON Emmanuel	87	18,67
M. LASSALLE Jean	22	4,72
Mme LE PEN Marine	161	34,55
M. ZEMMOUR Eric	46	9,87
M. MELENCHON Jean-Luc	71	15,24
Mme HIDALGO Anne	3	0,64
M. JADOT Yannick	26	5,58
Mme PÉCRESSE Valérie	15	3,22
M. POUTOU Philippe	3	0,64
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	15	3,22

Au niveau national, **M. Emmanuel MACRON** et **Mme Marine LE PEN** se qualifient pour le second tour avec, respectivement, 27,8 % et 23,1 % des suffrages exprimés.

2nd tour : dimanche 24 avril

566 Inscrits **475 Votants** (83,92 % de participation) **430 Exprimés** (31 blancs et 14 nuls)

Candidats	Voix obtenues	% exprimés
M. MACRON Emmanuel	192	44,65
Mme LE PEN Marine	238	55,35

Sur l'ensemble de la France, la participation au second tour a été de 71,99 %.

M. Emmanuel MACRON est réélu président de la République, avec 18.779.641 voix (58,54 % des exprimés).

Mme Marine LE PEN obtient 13.297.760 suffrages (41,46 % des exprimés).